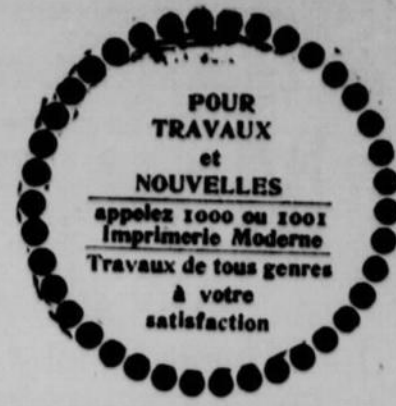




LE QUOTIDIEN



LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, MERCREDI, 21 DECEMBRE 1932

VOL. LIII, NO. 287

La Cite de Levis se presentera devant la Legislature

Le conseil veut remodeler et faire légaliser des règlements municipaux. — Abolition temporaire du salaire du maire. — Vent d'économie.

La cité de Lévis se présentera devant la Législature provinciale, à sa prochaine session, pour faire amender sa charte, pour faire légaliser certains règlements d'application dangereuse et pour en ajouter de nouveaux aux fins de protéger son commerce.

C'est la décision principale de la séance régulière que le conseil municipal a tenue hier après-midi, et comme on anticipe pour la présentation de ce bill une dépense d'environ \$800, le maire, à la suggestion de M. J.-T. Laroche, a consenti à l'abandon de son salaire de \$1,000, comme premier magistrat pour une couple d'années, jusqu'à ce que les affaires reviennent.

Ce soir, à 7 h. 30, le conseil tiendra une première séance à huis clos en vue de la préparation de son bill et de l'avis qui devra être donné, la semaine prochaine au plus tard, à la Législature. Le dit avis doit dire à quelles fins la cité veut présenter un bill.

Cette question fut l'une des dernières discutées hier par le conseil. Nous y reviendrons à la fin de ce compte rendu.

M. le maire (Dr) Jos. Leblond a présidé cette séance, à laquelle tous les échevins étaient présents. Le Dr Leblond ayant été appelé à l'hôpital quelques minutes avant la fin, M. l'échevin Henri Brochu, pro-maire, prit place au fauteuil présidentiel.

LES LISTES. — La révision des listes électorales provinciales donna lieu, tout d'abord, à une brève séance spéciale. Cinq plaintes furent considérées et les listes amendées en conséquence.

Au début de la séance régulière, lecture fut donnée au conseil du rapport du referendum tenu les deux premiers jours de décembre. On sait que le règlement d'emprunt fut battu par une forte majorité.

SOUSSION RETIREE. — Le maire a ensuite donné lecture d'une lettre de la maison d'affaires Lagueux & Darveau, de Québec, rappelant une entrevue de son représentant, M. Desrochers, avec le maire et M. Laroche, au sujet du taux pour l'achat des débetures. On y avait soumis le taux de 97½, mais comme le règlement a été battu, MM. Lagueux & Darveau retirent leur soumission. Leur lettre est datée du 6 décembre.

—Pourrait-on voir cette soumission? de demander M. l'échevin L.-S. Durand.

Le maire répondit qu'il s'agissait d'une offre verbale et, à M. Brochu qui lui demandait par quel il avait été autorisé à demander des soumissions, il déclara que le soumissionnaire était venu de lui-même, ayant entendu parler du projet d'emprunt. "Bien plus, dit le maire, le gérant de la banque m'a dit qu'il aurait pris les débetures au pair."

—A la dernière soumission pour les quais, dit M. Durand au maire, vous nous aviez dit que vous aviez trouvé une soumission à 98% et, finalement, ils (les soumissionnaires) ont vendu les courtes échéances, puis le conseil a dû faire la vente des longues échéances.

—Ce sont des revenants, dit M. Brochu, et ça ne s'avale pas comme un verre de lait.

—Si ce monsieur-là avait également vu d'autres échevins, c'eût été préférable, d'ajouter M. Durand.

M. J.-T. Laroche affirma que l'entrevue avait eu lieu au "lobby" de son hôtel et expliqua que M. Desrochers, représentant de la maison susdite, est venu demander au maire à quel taux il prétendait vendre les débetures de l'emprunt projeté. Le maire fixa un minimum de 98 et le courtier s'en tint à 97½.

SANS FRAIS. — M. Adrien Beaudry, président de la Commission des Services Publics, a informé le conseil qu'acte a été donné sans frais du retrait de sa requête au sujet des taux pour l'enlèvement de la neige par la Levis Tramways Co.

"On peut peut-être remercier M. Robert Taschereau, C. R., s'il n'y a pas eu de frais," ajouta M. Brochu.

ANALYSE D'EAU. — L'eau de Lévis est classée dans la catégorie des "très bons" pour le mois de novembre, suivant rapport du service provincial d'hygiène.

LES INDIGENTS. — M. Arthur Bélanger, M. P. P., accusant réception de la résolution du conseil demandant de faire amender la loi de l'Assistance Publique au sujet des indigents, déclara qu'il se fera un plaisir et un devoir d'appuyer cette demande en temps et lieu.

LA COMMUNE. — La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, à une assemblée tenue le 29 novembre, a passé une résolution pour demander la protection du conseil contre la dévastation d'arbres et d'arbrisseaux dans la "Commune", servant de boeage pour les oiseaux passereaux et autres qui nous arrivent en bandes, les printemps.

Le conseil appuya cette requête, M. Laroche ajoutant que feu Mgr Gosselin avait demandé la disparition de ce petit bois en vue de la morale.

DEMANDE ACCORDEE. — La fabrique de Notre-Dame a demandé à la ville de grossir l'entrée de l'eau pour permettre l'installation, dans l'église et la sacristie, d'un système de boyaux à incendie. — Demande accordée.

BOCHEANCES. — Suivant avis du trésorier, la Cité devra rencontrer, le 1er janvier prochain, des échéances pour le service de la dette au montant de \$12,866.75.

INDUSTRIE NOUVELLE. — M. R.-A. Melhonne, de Montréal, demande au conseil s'il serait suffisamment intéressé dans la venue d'une nouvelle industrie pour déposer un capital de \$20,000 à \$25,000. Il s'agit d'une manufacture de pantoufles, de mitaines et de gants.

M. l'échevin Adj. Michaud a offert l'usage de la bâtisse autrefois occupée par la Buanderie de Lévis, moyennant l'octroi de \$10,000 de paris.

DES CONSEILS. — La Canadian Fire Underwriters Association a donné par écrit une série de conseils en rapport avec nos appareils à incendie, en prévision de l'hiver. Elle recommande à la brigade de prendre toutes les précautions contre le froid.

REMERCIEMENTS. — L'Hôpital de Lévis, par sa Révère Mère Supérieure, remercie cordialement le conseil pour les travaux d'aplanissement qu'il a fait exécuter sur son terrain. "Vous nous avez rendu un grand service, dit la Révère Soeur Marie du St-Esprit, et grâce à votre précieux concours, nous espérons voir la fin de ces travaux l'an prochain."

(Suite à la page 4)

L'opinion française

Paris, 21. — Après une étude approfondie, l'opinion officielle française ne parvient pas à trouver dans le message du président Hoover ce qui pourrait indiquer l'acceptation par les Etats-Unis du plan français d'une révision générale des dettes de guerre. On appréhende que la situation existante ne soit pas de nature à induire la Chambre des Députés à changer d'attitude sur la suspension du paiement du 15 décembre.

NOUVEAU TARIF

AUX BERMUDES

Ottawa, 21. — On s'attend à ce que le nouveau tarif que les Bermudes appliqueront le 1er janvier contribue à augmenter la vente dans cet archipel de plusieurs produits canadiens, notamment le bœuf, le jambon, les œufs, le beurre, les fruits, viandes et légumes en conserve, les chaussures de caoutchouc et de toile, les appareils électriques, les meubles, la ferromerie, la bonneterie, les cigarettes et le tabac.

L'accord de la conférence impériale a augmenté la préférence sur le céleri des Bermudes et les tomates. Leur principale exportation au Canada.

CONGRES A QUEBEC

Un congrès d'ingénieurs forestiers s'est tenu hier et aujourd'hui au Parlement de Québec. Il a réuni environ 70 ingénieurs forestiers de la province. Les congressistes vont se retirer ce soir, après 4 séances bien remplies.

Feu M. Ph. Guay

Ce matin, à Notre-Dame, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, a été chanté le service funèbre de M. Ph. Guay, âgé de 79 ans, dont nous avons annoncé le décès ces jours derniers.

Les funérailles furent suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Nous remercions nos condoléances à la famille en deuil.

Mort de Mlle Antoinette Carrier

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Antoinette Carrier, de Villemay, survenue hier soir à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Mlle Carrier était âgée de 26 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son père, sa mère et plusieurs frères et soeurs.

Le fourgon-automobile de M. J.-P. Thibault a transporté les restes mortels dans la famille Carrier, No. 1, rue Verdun.

Le service funèbre sera chanté vendredi matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Le journal local présente ses plus vives sympathies à la famille éplorée.

M. Demers accepte

Le maire de St-Romuald, M. Raoul Demers, N. P., a accepté de briguer encore les suffrages aux élections municipales du 16 janvier prochain. Une forte délégation s'est rendue à l'Hôtel de Ville de St-Romuald, hier soir, pour le prier d'accepter de nouveau la candidature.

La mise en nomination est fixée au 11 janvier.

A L'ETRANGER

SANS ABRRI

Tokio. — Plus de 2.500 personnes sont aujourd'hui sans abri, par suite de conflagrations qui ont semé la terreur, hier, dans trois petits villages près d'ici et qui ont consumé 500 maisons.

CHOMAGE EN ITALIE

Rome. — L'Italie, qui comptait 870,000 chômeurs le 30 novembre 1931, atteignait le total de 1,038,000 à la même date cette année.

PAS DE VISITE

Moscou. — Le gouvernement soviétique a prié le gouvernement de Nankin de pourvoir à l'entretien ou au transport des restes de l'armée qui abandonna récemment la Mandchourie pour se réfugier dans l'Union Soviétique devant l'avance des forces japonaises.

RADIUM CANADIEN

Paris. — On a annoncé, hier, que M. Marie Curie, découvreur du radium avec son mari, emploiera désormais du radium canadien dans la poursuite de ses recherches.

BIERE AUX ETATS-UNIS

Washington. — Le Congrès a discuté pendant six heures, hier, le bill destiné à légaliser la fabrication de la bière. On anticipe un vote final aujourd'hui.

PEU DE CONCURRENCE

New-YORK. — La législation de la bière aux Etats-Unis, si elle est adoptée, procurera du travail à des milliers d'hommes en plusieurs domaines et le Canada ne profitera pas considérablement de ce changement.

ROOSEVELT NE DIT RIEN

Albany, N.-Y. — M. Roosevelt continue de garder le silence à l'égard des propositions soumises au Congrès américain par le président Hoover, pour assurer la continuité de la politique étrangère américaine.

Messe de Minuit au Patronage

Comme les années précédentes, le public sera admis, cette année, à la Messe de Minuit, célébrée dans la chapelle du Patronage de Lévis.

La place est restreinte, cependant, étant donné la présence des jeunes gens et des enfants qui fréquentent le Patronage. C'est pourquoi les personnes qui désirent assister à cette cérémonie devront, au préalable, se procurer une carte d'admission dont le prix, cette année, est fixé à 25 sous.

Ces cartes sont en vente dès maintenant et l'on est prié de ne pas attendre à la dernière minute pour s'en procurer, le nombre étant forcément limité.

Ce soir, à Lauzon

Une dernière fois, nous rappelons au public de Lauzon et des paroisses environnantes qu'une soirée musicale aura lieu, ce soir même, à 8 h., dans la salle du Collège de Lauzon, au profit des enfants pauvres.

Cette même soirée-concert obtint un beau succès, la semaine dernière, à Lévis.

Le prix d'admission est de 25 sous.

Bill d'amnistie

Berlin, 21. — Les motions communistes et socialistes réclamant une session d'urgence ont été rejetées hier et le parlement ne sera pas convoqué avant le 1er janvier. Un bill d'amnistie a été approuvé hier et, en conséquence, un grand nombre des 15,000 prisonniers politiques de la nation pourront passer les fêtes dans leur foyer. Amnistie complète est accordée pour les offenses mineures. Pour les autres plus graves la sentence sera réduite.

RETOUR DE ROME

S. EX. MGR VILLENEUVE

S. Ex. Mgr Villeneuve, après dans sa ville épiscopale, est après-midi, étant arrivé à New-York, hier, après un séjour de six semaines à Rome, où il s'est particulièrement occupé de la cause de béatification de Mgr Laval, S. Ex. Mgr Melançon, évêque-élu de Gravelbourg, accompagné Mgr Villeneuve. On croit qu'il sera consacré dans la cathédrale de Québec par son prédécesseur.

Mgr Villeneuve a été chaleureusement accueilli, hier, à New-York. Il prit le train pour Montréal à la suite d'un dîner de réception.

CLERGE EN DEUIL

M. l'abbé Louis Magloire Desrochers, curé de Ste-Croix de Lotbinière, est décédé lundi soir, à l'âge de 67 ans, 6 mois, à la suite d'une maladie de plusieurs mois. Les obsèques auront lieu vendredi à Ste-Croix.

Aux automobilistes

Les automobilistes sont informés que la route Lévis-Jackman n'est plus recommandable, notamment entre Lévis et St-Isidore. Ceux qui s'y engagent le font à leurs risques.

Ouvriers charitables

Les officiers et simples employés des chantiers Davie de la Canada Steamship Lines ont décidé d'ouvrir incessamment une souscription parmi le personnel des chantiers pour en distribuer le produit à une soixantaine de familles pauvres de Lauzon.

Zouaves de Lévis

Nous rappelons que ce soir, à 7 h. 15, aura lieu, à la salle St-François-Xavier, une importante assemblée des Zouaves de Notre-Dame. D'importantes questions y seront discutées.

Chorale Déziel

Les membres de la Chorale Déziel auront une répétition ce soir, à 7 h. 30, au lieu ordinaire des exercices. Tous les membres doivent être présents.

Cliniques de demain

Il y aura clinique de puériculture et séance d'immunisation contre la diphtérie, demain, à Ste-Jeanne d'Arc, de 10 à 11 h. a. m., à l'école du Chantier Russell, et à Lévis, de 2 à 5 h. p. m., aux bureaux de l'Unité Sanitaire.

A l'Hôtel-Dieu

Un élève pensionnaire du collège de Ste-Marie de Beauce, le jeune Gilbert Bélanger, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier, à l'arrivée du train du Québec Central.

L'ambulance de M. Laval-Ed. Fortier a transporté le malade.

Le poisson de la haute mer

Une intéressante causerie à ce sujet, hier soir, par le Dr. Arthur Fafard, membre de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle.

Une fois encore, hier soir, M. le Dr. Arthur Fafard, spécialiste, membre de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle, a vivement intéressé l'auditoire réuni dans la salle St-François-Xavier, dans une causerie de plus d'une heure sur les poissons. Comme l'an dernier, il y est allé avec une maîtrise parfaite et une simplicité qui ne laisse aucun doute sur les vastes connaissances qu'il a acquises sur cet animal aquatique, de l'embranchement des vertébrés, qu'est le poisson. Il en parle avec une facilité remarquable, sans aucun effort apparent de mémoire, puisqu'il ne se fait jamais accompagner de notes, et l'on dirait vraiment que le grand silence de son auditoire attentif, tel le mutisme du poisson, lui sert d'inspiration dans l'exposé de son sujet.

Le sujet étant presque inépuisable... pour lui, bien entendu. M. le Dr. Fafard — comme bien l'on pense — n'a pas répété sa conférence de l'an dernier. Il a transporté son auditoire, cette fois, dans la haute mer pour lui faire explorer les milieux marins, lui faire voir ce qui existe et ce qui s'y passe.

Le plankton a retenu l'attention de l'auditoire par son allure pressée (il n'arrête jamais) son élosion sur l'eau de l'océan, sa transparence primitive qui le rend invisible à ses ennemis, ses yeux clairs, mais invisibles, sa densité égale à celle de la mer, son existence au gré des flots, sa ponte fertile et ses nombreuses périodes de transformation avant de pouvoir être classé. Parfois il s'accroche à d'autres poissons, vit de leur chair en parasite et, un moment donné, tombe au fond de la mer pour vivre sa vraie vie.

Homard, tunique, requin, serpent des océans, murène, anguille d'Europe, anguille d'Amérique et poisson volant sont autant de variétés de poissons que le conférencier a disséquées devant l'auditoire et dont il a fait connaître.

Le président en profita, également, pour souligner le beau succès récemment remporté par M. Arthur Labrie, chimiste, membre de la Société Lévisienne. On sait que M. Labrie a obtenu son doctorat ès-sciences avec distinction, honneur ainsi décroché par le premier ancien élève de Lauzon.

Outre M. le curé Carrier, on remarquait aux premiers rangs de l'assistance: Mgr. Elias Roy, P. D., du Collège, l'hon. Dr. A.-V. Roy, C. L., M. l'abbé Arthur Douville, de l'Ecole Apostolique, MM. les abbés Gérard Emond et Achille Demers, vicaires, Théophile Pageot et Jos. Nadeau, du Collège, ainsi que les RR. FF. Maristes.

Deux films sur des scènes de pêche et trois autres films, dont une comédie, mirent fin, à cette soirée d'une durée de deux heures. La prochaine du genre est pour le 21 janvier. M. Caron, de Québec, sera le conférencier.

C.-E. G.

Toujours de l'avant!

Et le Caisse d'Economie entraîne à sa suite des milliers d'épargnants. — Tirage du concours de 1932. — Un gagnant lévisien. — Autre concours pour 1933.

"Thésauriser les fruits du labeur aujourd'hui, de façon à saisir l'occasion de demain, est une leçon ancienne mais toujours neuve que tous doivent apprendre". Le gagnant est déclaré la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, dans un circulaire qui a été distribué hier sur la rive sud.

Dans la campagne qu'elle poursuit depuis plusieurs années pour populariser l'épargne, la Caisse d'Economie, fondée en 1848, révèle une volonté tenace, et les succès qu'elle a obtenus depuis l'inauguration de ses concours annuels en faveur de l'épargne sont pour elle une invitation pressante de poursuivre son excellent mouvement.

Ainsi, le concours de 1932, dont le tirage a été fait hier après-midi, a enrôlé plus de 12,000 concurrents. Ce succès est trop beau pour que la Caisse d'Economie s'arrête en chemin et la circulaire, dont nous parlions, il y a un instant, avait précisément pour but d'annoncer le concours de la prochaine année.

Nul doute que la Caisse conservera ses concurrents de 1932 et qu'à ce total viendront s'ajouter d'innombrables adhésions.

Le tirage qui a été fait hier a valu un prix de \$500 à un déposé lévisien de la succursale de l'avenue Bégin. Le gagnant est le porteur du No 457. Nous indiquons plus loin le résultat de ce tirage.

Comme nous l'avons déjà dit, le tirage du concours d'épargne pour l'année 1932 a eu lieu hier après-midi, à 2.30 hrs., au bureau-chef de la Caisse d'Economie, à Québec. Il a été fait par le R. P. Maurice, curé de Limoilou, en présence du président de la banque, l'hon. sénateur Jules Tessier, de M. Georges Tessier, directeur, de M. Georges Belleau, gérant général, et des officiers de la Caisse d'Economie.

Avant le tirage, M. le président donna quelques renseignements au sujet de ce concours qui devient de plus en plus populaire d'année en année, et pour confirmer ce qu'il venait de dire, il annonça que cette année, le concours d'épargne a groupé plus de 12,000 concurrents.

Le R. P. Maurice adressa également la parole et remercia le (Suite à la page 4)

Attention aux Rhumes

MAINTENANT!

**Avec l'Influenza dans l'Air
Les Rhumes Sont Doublement Dangereux**

Les rapports indiquent que l'Influenza se déclare dans plusieurs parties du Dominion. Bien qu'il n'y ait pas encore lieu de s'alarmer, les autorités en hygiène recommandent que des précautions particulières soient prises pour empêcher la propagation des rhumes dès maintenant. Les rhumes tendent à diminuer la résistance du corps et frayent un chemin à l'influenza, ainsi qu'à toutes ses complications sérieuses.

1 N'attendez pas que le Rhume se développe. Au premier indice d'oppression ou d'irritation dans le nez ou la gorge, aspirez par le nez les vapeurs de Vicks VapoRub. Répétez au besoin pendant la journée. Souventes fois ceci enrayera le rhume dès le début.

2 Si le Rhume s'est développé, ne le négligez pas. A l'heure du coucher, frictionnez vigoureusement la gorge et la poitrine avec Vicks, mettez-en épais et recouvrez d'une flanelle chaude. Si les mucosités embarrassent le cerveau ou si vous toussiez beaucoup, faites fondre une cuillerée de Vicks dans de l'eau bouillante et aspirez les vapeurs médicamenteuses.

(Si possible, gardez le lit jusqu'à ce que le rhume soit enrayé. Ceci aide à conserver la résistance du corps et à écarter le rhume plus rapidement.)

Ne Prenez Pas de Risques Avec Les Rhumes Actuellement!

BELLE FAMILLE

Le R. P. Monsabré racontait le trait suivant dans une de ses retraits d'hommes prêchées à Notre-Dame de Paris:

Une paysanne depuis longtemps éprouvée par la maladie avait l'habitude de réunir pour la prière ses onze enfants autour de son lit. Avant la prière, on lisait la Vie des Saints. Un soir, on avait lu le passage d'un jeune martyr qui, au milieu des plus horribles tourments, était mort confessant jayusement le nom de Jésus. Après la lecture, la mère s'écria d'une voix pleine de larmes:

—O mes enfants, qui donc en ferait autant aujourd'hui?

Les onze enfants se levèrent ensemble et répondirent:

—Nous, mère, nous tous, avec la grâce de Notre-Seigneur!

L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage.

S. O. S. EN ALLEMAGNE

On connaît le bien accompli par nos petites Soeurs de Service de langue anglaise, ou Sisters of Service, très populaires sous leurs initiales S. O. S. Une fondation analogue s'est faite en Hollande, en 1921. Les Dames de Nazareth, comptant 15.000 membres, sont des soeurs laïques qui ont une très salutaire influence chez les jeunes employées et les jeunes ouvrières. Elles ont maintenant pénétré en Allemagne, surtout dans la ville de Berlin où leur travail fait déjà un bien incalculable.

L'Apostolat des Oblats.

LE QUOTIDIEN

"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis Ltée, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.

F. Pichette, J.-A. GAGNON, Président, Gérant.

A PROPOS DE TABAC EN POUDRE

Les statistiques de l'Accise révèlent parfois la tendance des habitudes personnelles. Par exemple, l'usage du tabac en poudre semble décroître. Les chiffres indiquent qu'en octobre dernier, la quantité déclarée pour la consommation fut de 69.120 livres contre 85.507 en octobre 1931. Ceux qui se prétendent renseignés déclarent qu'on ne prise pas comme autrefois, mais que le tabac en poudre sert de substitut au tabac à chiquer, à ceux qui n'en ont pas d'autre.

La Revue du Revenu National

LES ACCORDS D'OTTAWA ATTAINENT EN EUROPE

Budapest, Hongrie. — Le chancelier Bethlen, de Hongrie, déclare que les accords économiques d'Ottawa mettent en péril la stabilité du monde.

Roosevelt interviendrait contre la prohibition

Washington. — On prête au président Roosevelt l'intention d'intervenir au Congrès pour hâter le rappel de la prohibition. Il paraît de plus en plus certain que la vente de la bière sera rendue légale au cours de la session.

EXPORTATIONS DE POMMES

Les exportations de pommes canadiennes cette année jusqu'à la fin d'octobre comprenaient presque 450.000 barils. Tous sauf 2.000 barils se rendirent en Grande-Bretagne. On en envoya de petites expéditions à Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Java, Singapour, Inde, Hong-Kong, Shanghai et Suva.

La situation économique

EN BELGIQUE

Bruxelles. — Si l'on compare la situation en Belgique à celle des autres nations industrielles, on constate que ces pays ont le plus de résistance à la dépression mondiale, et dont la production, relativement parlant, a le moins diminué. On peut dire la même chose du chômage, les chiffres pour la Belgique représentant 3,9 pour cent de toute la population. La force de résistance du pays s'explique dans une grande mesure par la réduction du coût de la vie.

Les rhumes opiniâtres sont dangereux

Prenez

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Pour accroître la résistance

Facile à digérer

NOMBRE FORMIDABLE DES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Washington. — On estime qu'en 1931 plus d'un million de personnes ont subi des accidents d'automobile aux Etats-Unis. Sur ce nombre, on compte 33.500 morts. Les pertes matérielles sont estimées à plus de \$3.000.000.000. Ces chiffres sont acceptés comme approximativement justes par la Conférence nationale de la circulation.

Au bout d'un certain nombre d'années, les accidents d'automobiles ne sont-ils pas aussi meurtriers et coûteux que la guerre?

RESTITUTION SANS PRECEDENT

Ottawa. — Le ministère du Revenu National a reçu dernièrement, sous la forme d'un chèque de \$12.200, la plus grosse somme d'argent de restitution encore jamais vue. Une dame et un monsieur se présentèrent au bureau du commissaire des Douanes, déclarant qu'ils demeuraient à Montréal et que cette somme comprenait les droits, plus l'intérêt composé, sur des articles importés au Canada plusieurs années durant sans paiement de droits. Ils expliquèrent qu'ils avaient été mis en relation, à Montréal, avec les membres du groupe Oxford et étaient venus avec eux à Ottawa, et que cette restitution d'argent dû au gouvernement était la conséquence directe du changement de leurs idées sur la vie. En maintes occasions le Ministère a reçu de l'argent de restitution d'une manière anonyme en sommes de \$50 à \$100 mais le chèque en question, présenté par les personnes elles-mêmes, constituait un événement unique dans l'histoire du Ministère.

Avait été par les présentes donné que Fernand Lizotte s'adressa à la Législature de la province de Québec pour lui demander d'adopter une loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à l'admettre au nombre de ses membres, après examen.

Québec, le 1er décembre, 1932. 6653-49-4-1 FERNAND LIZOTTE.

De Notre Edition Précédente

Soirée musicale à Lauzon

De nouveau, nous recommandons au public l'intéressante soirée musicale qui aura lieu demain, dans la salle du Collège de Lauzon, au profit des enfants pauvres.

Tout comme à Lévis, cette soirée devrait réunir une nombreuse assistance.

Les recettes de cette soirée musicale serviront à secourir les enfants des familles pauvres qui manquent du strict nécessaire.

Le prix d'admission sera de 25 sous.

Au pénitencier pour cinq ans

Trouvé coupable d'avoir volé \$300. à sa vieille tante en fabricant des faux, un jeune homme de la rive sud a été condamné à 5 ans de pénitencier par M. le juge L. G. Demers.

Après s'être parjuré, l'accusé a fait des aveux libres, mais le juge n'a pas tenu compte de ces aveux, précisément parce que l'accusé s'était parjuré.

Sachant que sa vieille tante, âgée de 90 ans, avait quelques centaines de dollars en banque et qu'elle avait chargé une personne charitable de s'occuper de ses affaires, le neveu forgeait des billets qu'il signait du nom de sa tante et il allait les porter à cette personne. Dans l'espace d'un mois, il réussit ainsi à soustraire \$300. par petits montants.

Feu M. Edouard Bégin

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Edouard Bégin, octogénaire bien connu de cette ville, survenue hier soir à sa résidence, No 182 rue St-Georges.

Le défunt était âgé de 83 ans. Il était le père d'une nombreuse famille.

Le service funèbre sera chanté jeudi matin, à 10 heures, en l'église du Christ-Roi, et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Le journal local offre ses plus vives sympathies à la famille du regretté défunt.

Lauzon donne généreusement

La Guignolée de samedi dernier, à Lauzon, a donné un beau résultat, qui témoigne hautement de la générosité de cette population, si affectée pourtant par la crise du chômage.

Cette récente quête a rapporté la somme de \$260, dont environ \$160. en effets et la balance en argent. C'est à peine \$20. de moins que l'an dernier, mais il ne faut pas oublier d'ajouter que le récent eucerie donné au Collège de Lauzon, au profit des pauvres secourus par la St-Vincent de Paul, avait rapporté la jolie somme de \$380., soit une total de \$640. obtenu en quelques jours.

La Conférence St-Vincent de Paul de Lauzon est tout à fait satisfaite, en même temps qu'édifiée de ce magnifique résultat. Vraiment la charité des gens de Lauzon est digne de louanges et le Grand Ami des pauvres saura la récompenser à son juste mérite.

Mort de M. William Ahern

Nous apprenons avec un profond regret la mort de M. William Ahern, de Lauzon, survenue la nuit dernière à la résidence de son fils, M. Willy Ahern, No. 21-2 rue St-Amable.

M. Ahern était âgé de 90 ans. Il était l'époux de feu Dame Dina Vien. Six enfants lui survivent: MM. Willy et Georges; Mmes Zéphir Haince, Lévis, John Johnson, Sanford, Me., et J. Tavana, Québec, ainsi que M. Robert Ahern, de Michigan.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église de Lauzon. Nous en indiquons l'heure dans notre prochaine édition.

Le "Quotidien" présente à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

Jeune fille condamnée à l'amende

Ce matin, à l'Hôtel de Ville de Lévis, a comparu devant M. l'échevin J.-T. Larochelle, Juge de Paix, une jeune fille de cette ville accusée d'avoir donné une fausse alarme à la brigade à incendie, dimanche soir dernier. La brigade avait été appelée dans la rue St-Onésime.

Trouvée coupable, la jeune fille fut condamnée à \$20. d'amende.

Cet exemple donnera sans doute à méditer à ceux ou celles qui seraient tentés de se payer une récréation aux dépens de la brigade et du public, qui est toujours exposé à quelque danger lorsque la brigade fait une sortie dans la ville, même pour répondre à une fausse alarme.

Heureux gagnant

Un citoyen de cette ville nous prie d'annoncer le résultat du tirage qui a été fait hier matin, d'une automobile pour enfants qui a été récemment mise en raffle à Lévis.

Le numéro 159 est l'heureux gagnant de ce tirage et le détenteur du numéro chanceux est M. Roger Dorval, de la rue Masse, à Ville-May.

Nos félicitations à l'heureux gagnant.

Décédée à l'Hôpital

Mlle Désilda Ducloux, 64 ans, de St-Bernard, Dorch., est décédée hier soir à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Ce matin, le fourgon-automobile de M. J.-P. Thibault a transporté les restes mortels à la gare pour les expédier dans la paroisse de la défunte, par le train du Québec Central.

La défunte est exposée chez son frère, M. Philémon Cloutier, et les funérailles auront lieu vendredi matin, à St-Bernard.

Nos condoléances à la famille.

Tout Indiquée pour ces Travaux

La NOUVELLE cloison murale incombustible

GYPROC IVOIRE

Magasins Poulailiers
Entrepôts Attiques
Usines Soubassements
Théâtres Maisons de Hôtels
Fermes Vêranda— Granges et pour Laiteries couvrir du Selliges Plâtre Défrachi

Le Gyproc ne coûte pas cher. Rapidement posé, cloué et scié comme du bois, excellent isolateur, très rigide, on peut le recouvrir de papier-tenture, le diviser en panneaux, ou le traiter au Gyptex ou à l'Alabastine.

On reconnaît facilement le Gyproc. Chaque feuillet porte son nom et est bordé d'une bande verte.

GYPSUM, LIME AND ALABASTINE, Canada, Limited
Montréal - P.Q. 13M



L. Belcourt. Gérant

"Un instant, ton papa est ici près de moi"

Le jeune Louis Garneau obtenait son premier emploi loin du foyer, il y a deux mois. Bien qu'étranger à Grand-bourg, il n'a pas encore éprouvé l'en-nui de l'éloignement.

Chaque vendredi soir, il appelle par longue distance et cause avec son papa et sa maman... joyeux moment que tous trois attendent avec impatience. Et comme les frais sont renversés, c'est papa qui paie la note en souriant.

"Mais c'est un déboursé bien minime pour la joie qu'il nous procure," dit-il. Le service de longue distance est d'usage facile et il est toujours sûr et rapide.



Les taux réduits du soir pour les appels entre postes commencent à 7 h. Les taux encore plus bas de la nuit, à 8,30.

Pour Santé et Agrément

[Tous les êtres vivants ont besoin des ENZYMES]

Le procédé de brassage Dow a été spécialement développé en vue d'obtenir toute la force des ENZYMES dans la Bière Dow Old Stock.

C'est ce qui fait que la Bière Dow Old Stock possède une réelle valeur nutritive et des propriétés reconstituantes, en outre de sa saveur délicieuse.



LA BELLE "DOW" — la santé même!

Prenez de l'OXO Chaud avant de vous coucher



REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(Suite)

Quelle était cette seigneurie de l'île à la Fourche? Où était-elle située?

C. de L'E.

Dans une lettre de 1736 adressée par monsieur de Maurepas à un monsieur Grassin, et conservée dans la collection Gagnon, se trouve la phrase suivante: "...de diviser en morceaux portatifs les masses de cuivre qui se trouvent sur les bords de la Rivière de *Tonnayane*". Il n'y a aucune autre citation de lieu, si ce n'est que ces mines se trouvent au Canada. Pourriez-vous me dire de quelle rivière il peut être question sous ce nom?

LES PRICE

Price, William — Né à Hornsey, Middlesex, Angleterre, le 17 septembre 1789, de Richard Price et de Mary Evans. Il avait d'abord songé à étudier le droit mais il entra ensuite à l'emploi de la grande maison de commerce Christopher Idler and Company, de Londres. Six ans plus tard, ses

patrons l'envoyaient au Canada pour trouver le bois dont ils avaient besoin pour leur important commerce. William Price débarqua à Québec le 10 mai 1810. Il visita le Saguenay et la région du lac Saint-Jean et vit tout de suite quel immense profit l'Angleterre pouvait tirer des forêts du Canada. A la fin de son engagement avec la maison Idler and Company, M. Price décida de s'établir au Canada. Il forma d'abord une société avec Peter McGill, de Montréal, Kenneth Dowie, de Liverpool, et James Dowie et Gould, de Londres, pour faire l'exportation du bois. Plus tard, il fit le commerce seul puis avec ses fils. Ses chantiers s'étendirent de Québec au Saguenay, dans le bas Saint-Laurent et sur les rives de l'Ottawa. Décédé à Wolfesfield, près Québec, le 14 mars 1867.

Il a mérité d'être appelé le "père du Saguenay".

Price, William-Evan — Né à Québec le 17 novembre 1827, de William Price et de Jane Gray Stewart. Il entra de bonne heure dans l'importante société de Price Bros and Co, marchands de bois, fondé par son père, et contribua beaucoup au développement extraordinaire pris par elle. Les intérêts considérables de la maison Price dans toute la région de Chicoutimi engagèrent les électeurs du comté de Chicoutimi et Saguenay de demander à M. Price de les représenter à la Chambre des Communes. Il fut élu le 10 septembre 1872 et siégea à Ottawa jusqu'en 1874. Le 20 juillet 1875, M. Price était élu député du même comté à l'Assemblée législative de Québec. Décédé à Québec le 12 juin 1880. L'inscription du monument Price, à Chicoutimi, dit de William-Evan Price: "... In life, respected and beloved; in death, lamented".

Price, L'hon. Evan-John — Né à Québec, le 8 mai 1840, de William Price et de Jane Gray Stewart. Après avoir fait ses études en Angleterre, M. Price revint au Canada pour prendre la direction du grand commerce de bois fondé par son père. Avec ses frères, MM. David-Edward Price et William-Evan Price, il développa considérablement ce commerce et contribua beaucoup à la prospérité de la région du Saguenay. M. Price fut appelé au sénat du Canada le 1er décembre 1888, pour remplacer l'honorable James-Gibb Ross. Décédé à Wolfesfield, près Québec, le 30 août 1899. Il ne s'était pas marié. "Evan-John Price commanded a degree of public respect which was the greatest possible tribute to the man and to his high principles".

Price, Sir William — Né à Palca, Chili (Amérique du Sud), le 30 août 1867, du mariage de Hy-Ferrier Price et de Florence Stoker. La mort de son oncle, l'honorable Evan-John Price, en 1899, le fit hériter de la très importante firm Price Bros Co, à un âge où on songe plutôt au plaisir qu'aux affaires. Sous son habile et énergique administration, la compagnie Price Bros Co devint peut-être la plus importante entreprise du genre au Canada. M. Price s'occupa aussi des affaires publiques avec un dévouement et une libéralité dignes d'éloges. Il fut candidat dans Rimouski aux élections fédérales de 1904, et député de Québec-Ouest aux Communes du Canada de 1908 à 1911. Pendant la guerre anglo-boer, il leva au Canada, à ses frais, deux compagnies de volontaires, et, pendant la Grande-Guerre, recruta et équipa, encore à ses frais, un régiment entier qu'il conduisit lui-même sur le théâtre des hostilités. L'Angleterre reconnut son dévouement et ses libéralités en le créant chevalier (Knight). Décédé accidentellement le 2 octobre 1924. On a justement surnommé sir William Price "the Lumber King of Quebec".

Price, L'hon. David-Edward — Né à Québec le 11 mai 1826, de William Price et de Jane Gray Stewart. Ses études terminées, il se mit à l'oeuvre pour continuer et augmenter, si possible, l'exportation des bois canadiens en Angleterre qu'avait commencée son père dès 1810. La maison Price Brothers and Co., sous son énergique direction, devint la plus importante industrie du genre au Canada. M. Price représenta le comté de Chicoutimi et Saguenay à la Chambre d'Assemblée de la province du Canada de 1858 à 1864. Il fit ensuite partie du Conseil législatif de 1864 à 1867. Le 22 mai 1867, M. Price était appelé au Sénat pour la division des Laurentides. Décédé à sa résidence de Sillery le 22 août 1883.

VOTRE GIN FAVORI A UN DOLLAR!

1.00
Taxe Comprise
10 OZS.



Le Gin Canadien "Geneva" authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.
Age garanti, ainsi que certifié par le timbre officiel de l'Accise sur la capsule de la bouteille.

AUTRES GRANDEURS
26 oz. \$2.30
40 oz. \$3.30
TAXE COMPRISE

GIN CANADIEN Melchers CROIX D'OR
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. Bureau-Chef: Montréal

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé: ceux qui désespéraient même de leur cas ont été ramené à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles dérangent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITE, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES des ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franc de port, en s'adressant à

TB & W. H. COMSTOCK CO, Limited, Brockville, Canada.

LA CAISSE D'ECONOMIE
de Notre Dame de Québec

Bureau principal: No. 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS

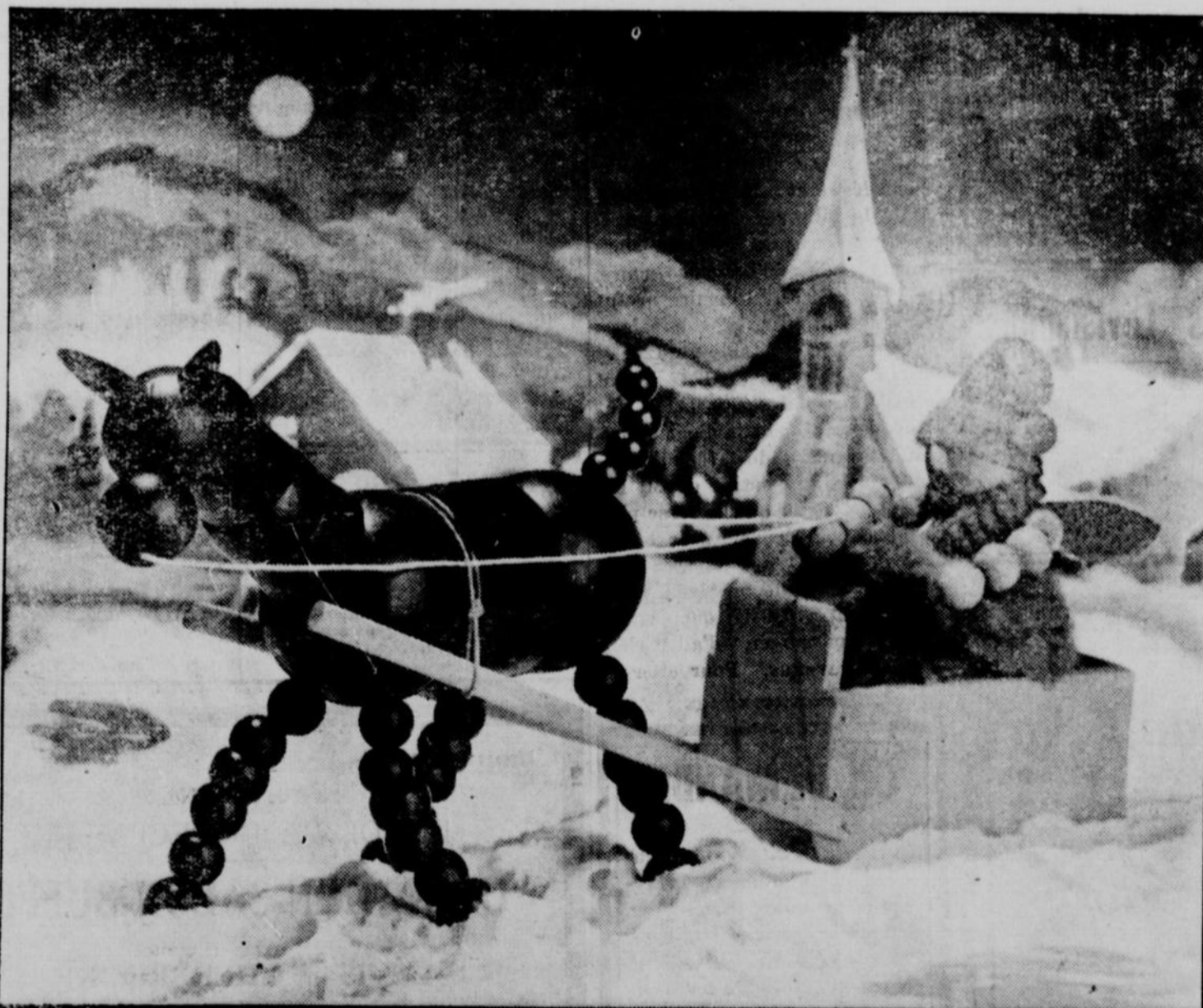
Les treize bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS
RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

COFFRETS DE SURETE
COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa clarté et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.



Dites simplement — "Bière BLACK HORSE Dawes, s.v.p."

LA FAMILLE SIMON OU CIMON

A l'origine, les Cimon canadiens signaient presque tous *Simon*.

Il y a eu plusieurs souches de Cimon ou Simon dans la province de Québec. La branche des Cimon de la Malbaie descend, je crois, de François Simon, originaire de Saimper, diocèse de Coutances, en Normandie. Il se maria à la Rivière-Ouelle, le 17 février 1744, à Dorothee Gagnon, fille de Jean Gagnon.

Feu le juge Ernest Cimon, originaire de la Malbaie, établissait ainsi sa généalogie:

1° Jean-François Simon né à Saimper, diocèse de Coutances, marié à la Rivière-Ouelle, le 17 février 1744, à Dorothee Gagnon.

(à suivre)

Découverte d'un hydravion propulsé par la force humaine

Athènes. — M. Aristote Hatzoglou, ingénieur grec, dit avoir inventé un avion qui sera propulsé par la force humaine.

"J'ai essayé de réaliser le rêve d'Icare, a déclaré M. Hatzoglou, et j'ai trouvé une formule qui m'a permis de résoudre le problème de l'autopropulsion. Grâce à cette méthode, un homme pourra voler par la seule puissance de ses muscles, mécaniquement multipliée.

On réalise à bicyclette une force d'un demi HP; mon "anéopteron" crée une force de 8 HP; il pourra monter à une hauteur de 15,000 pieds et le pilote pourra planer pendant trois heures sans mouvoir les pédales.

L'appareil en question pèse 450 livres avec le pilote; les dangers inhérents au décollage et à l'atterrissage seraient neutralisés, affirme l'inventeur, en raison de la vitesse réduite.

Fumez la Buckingham Pour Avoir le Sourire

Toujours douce, aromatique et fraîche, la Buckingham est agréable de la première à la dernière bouffée



SPORT

Le Voltigeur

Assemblée, ce soir, à Lévis.

Ce soir, à 8 heures, à la salle Dion, Lévis, il y aura une assemblée du club de raquettes "Le Voltigeur". Les officiers et tous les membres devront se faire un devoir d'être présents pour discuter de questions très importantes.

Le Président.

Partie nulle

AU PATRONAGE

Montréal et Ottawa ont fait partie nulle au score de 1 à 1 hier soir, au Patronage de Lévis. La partie fut très contestée, comme l'indique le score, et souleva un grand intérêt.

Gaston McNeil scora pour le Montréal, sur un passe de L-Naz. Léveillé.

Maurice Bégin compta l'unique point de l'Ottawa sur un assisté de Jean-Paul Morin.

MM. Omer Carrier et Léo Ouellet agissaient comme arbitres.

Vendredi soir, à 8 heures, aura lieu la rencontre des équipes Canadien et Notre-Dame. Ce sera leur deuxième rencontre depuis le début de la saison.

Prochain marathon

Montréal, 22. — Il a été annoncé hier que les raquetteurs professionnels se disputent le championnat du monde sur la route accidentée qui sépare Hull de Montréal cet hiver, en suivant la rive nord de la rivière Outaouais.

Le signal du départ sera donné de Hull le 5 février, et la course se terminera au stade des Royals le 12 février. Les points d'arrêts incluent Buckingham, Lucerne, Lachute et d'autres endroits.

La distance totale des étapes sera de 125 milles, soit 75 de moins que la classique annuelle Québec-Montréal que les coureurs ont franchie depuis trois ans.

La ville de Hull a accepté de patroner ce marathon dont Armand Vincent a la direction.

Le Hockey

LA N. H. L. :

Toronto, 2; Canadiens, 1.
Ottawa, 1; Boston, 2.
Détroit, 4; Rangers, 1.

INTERNATIONALE:—

London, 1; Détroit, 0.

CE SOIR

CANADO-AMERICAINE:—

Boston à Philadelphie.

Soulagez le RHUMATISME

DODD'S KIDNEY PILLS
AVEC
Pilules
Dodd pour le Rein



ENEZ entendre le nouveau radio STEWART-WARNER

Ce radio est muni du cadran magique. Sur ce même cadran, vous pouvez capter les postes émettant sur ondes longues ou courtes.

Le modèle illustré est du circuit "Superhétérodyne", opérant au moyen de 11 lampes des derniers modèles.

Le prix est de **\$210.00** Termes faciles si désiré.

Au service du public depuis 1920.

FOYER MUSICAL LEVIS Enrg.

38, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS

Fête intime

Samedi soir dernier, M. Gaston Barras, de Lauzon, qui a gagné le championnat du district pour canots "outboards", l'été dernier, avec son fameux "Gee-Gee", a été l'objet d'une fête intime organisée par un groupe de ses amis. Étaient présents à cette fête: R. F. R. Champagne, C. S. V., et MM. Philippe Sirois, Gaston Bourget, de Lévis, M. Marotte, Henri Dion, Raoul Rhéaume, de Ste-Marie de Beauce, Louis Samson, Gustave Mercier, Téléphore Marotte sr., Olivier Bilodeau et Roland Pelletier.

Canado-Américaine

Les gouverneurs de la Canado-Américaine se réunissent aujourd'hui à Springfield pour étudier le cas des Indiens et la question des salaires des joueurs. New-Haven propose à ses hommes un salaire minimum de \$50.00 par semaine plus 50 p. c. de recettes, mais les "Aiglons" refusent.

"MANOIR NATIONAL"

A RIMOUSKI

Madame Alphonse Pineau, propriétaire de l'Hôtel des Touristes, à Pointe-au-Père, a le plaisir d'annoncer au public voyageur l'ouverture de l'Hôtel "Manoir National", à Rimouski, en face de la gare.

Pension à la semaine, prix modérés, repas à toutes heures, service de taxis et de voitures. On peut être assuré du même bon service et confort qu'à l'Hôtel des Touristes.

Dates Lévisiennes

par M. Pierre-Georges Roy

En vente au Collège de Lévis, au bureau de la Bibliothèque paroissiale et aux bureaux du "Quotidien".

LA CITE DE LEVIS SE PRESENTERA...

Suite de la page 1

A ces remerciements était jointe la demande de l'octroi annuel de \$200. pour l'Hôtel-Dieu, octroi que le conseil a renouvelé pour l'année fiscale 1932-33.

A LA LEGISLATURE. — Une réclamation de \$275. a été reçue d'une compagnie d'assurance à la suite d'un jugement de la Cour d'Appel rendu en mai, réclamation des sommes payées de 1922 à 1932 pour avoir fait affaires dans la cité de Lévis.

Cette réclamation a amené sur le tapis la question du bill que la cité présentera à la Législature pour amender sa charte.

M. Brochu a déclaré que plusieurs de nos règlements municipaux ne peuvent être appliqués et M. Larochelle ajouta que, d'après lui, l'approbation de la Législature serait nécessaire pour certains de nos règlements qui sont appliqués toujours avec crainte. "Il faudra de toute nécessité, dit-il, aller devant la Législature, et d'ici là, tous ceux qui auraient des suggestions à faire devraient nous les soumettre dans l'intérêt de la ville."

Prévoyant une dépense de \$600. à \$800. pour la présentation d'un bill, M. Larochelle suggéra l'abolition du salaire du maire pour 2, 3 ou 4 ans, jusqu'à ce que les bonnes années reviennent. Il rappela que le salaire du maire fut établi le 29 mai 1909, du temps de l'hon. juge Alph. Bernier, alors avocat et maire de la cité. Pendant ce règne, il n'y eut pas d'aviseur légal et M. Bernier donnait à la ville ses consultations à titre gracieux. On lui vota alors un salaire de \$500. comme maire. De 1917 à 1920, le maire ne fut pas rémunéré. En 1923, le salaire du maire fut rétabli à \$720. et depuis le 25 février 1924, il est annuellement de \$1,000. Il fut alors autorisé par la Législature. M. Durand a déclaré qu'il approuvait la suggestion de M. Larochelle, pourvu qu'elle fasse plaisir au maire. A propos de bill, il ajouta que notre commerce n'est pas suffisamment protégé. "Il est grand temps, dit-il, que la ville prenne un moyen d'aller chercher ses revenus. Pour citer un

exemple: l'autobus paie une licence de \$50. et le camion, qui brise énormément nos rues, qui vient chercher nos revenus, ne paie rien à la ville."

M. Durand cita aussi le cas des patinoires et des garages, qui font une dépense d'eau considérable, et il suggéra le système de compteurs pour l'eau, afin d'établir un contrôle.

M. Adj. Michaud suggéra une taxe pour les automobiles. Quant à ce qui concerne la question de salaire, il dit qu'il n'a jamais pu s'expliquer comment le maire pouvait mériter un salaire plus que les échevins.

M. Brochu suggéra que le maire sacrifie son salaire de l'année en contrepartie pour couvrir les dépenses du bill projeté. Comme moyen d'économie, il recommanda de remplacer l'automobile du chef par les chevaux, sauf pour les cas urgents, vu que la ville possède 10 chevaux. La machine coûte environ 10 sous du mille, dit-il, et comme l'auto du chef a déjà parcouru une distance de 19,000 milles, ceci représente une dépense de \$1900. pour l'administration seulement.

Pour terminer cette question, le maire dit: "Nous admettons comme principe général qu'il faut pratiquer l'économie dans tous les départements. Si on exige des sacrifices, il faudra les consentir. Pour ma part, je suis prêt à aller devant la Législature et à demander, pour une couple d'années, de retrancher le salaire du maire. Nous devons prendre tous les moyens légitimes pour sauver, si possible, quelques milliers de dollars aux payeurs de taxes, ou du moins pour empêcher les taxes de monter."

A propos de règlements, le maire insista sur l'importance de remodeler ceux de la cité pour obtenir un pouvoir en conformité avec les besoins du moment.

TRAVAUX AUX FORTS. — Le conseil a appuyé la résolution adoptée par le conseil de Lauzon pour suggérer à Ottawa la réparation des fortifications Nos. 1 à 2, à condition qu'un nombre égal de chômeurs soient engagés à Lévis et à Lauzon.

PRO-MAIRE. — M. L.-B. Pelletier a été nommé pro-maire pour les prochains trois mois.

INTERPELLATION. — M. Brochu a demandé dans une interpellation quel est le coût, à date, des travaux d'aplanissement effectués sur le terrain de l'Hôtel-Dieu, en matériaux, main-d'œuvre, compresseur, voitures, etc.

LES EGOUTS. — Avant l'ajournement, M. l'échevin Michaud a souligné un mal et danger provoqué par l'abondance d'huile et de gazoline dans les égouts, à certains endroits de la ville. Il en résulte une situation intenable dans certaines maisons, par suite des émanations qui proviennent de l'égout, sans compter le danger d'explosion. Il a été impossible jusqu'ici de localiser le mal.

A la suggestion de M. Brochu, pro-maire, des informations seront prises auprès de M. Lefebvre, de l'Imperial Oil, et à l'aide d'une machine on établira la quantité de gaz qui se dégage des égouts.

La séance fut levée à 4 h. 30 et ajournée "sine die".

Si vous avez un chatouillement dans la gorge, le commencement d'un rhume, n'attendez pas. Un remède sûr, agréable, c'est le Baume Rhumal. Ne contient aucune drogue nuisible et il est aussi sûr pour les enfants ou les vieillards que pour les hommes les plus robustes. Chez tous les marchands; 25c.



Laissez parler les fleurs



Faites accompagner de FLEURS l'expression de vos bons souhaits, à l'occasion des fêtes de NOEL et du NOUVEL AN. Un des présents les mieux appropriés. Vous trouverez à nos serres un assortiment des plus complets.

SERVICE PROMPT ET COURTOIS. — PRIX MODERES.

Roses, Oeillets, Tulipes, Narcisses, etc. — Plantes en pots, telles que: Azalées, Poinsettias, Cyclamens, Begonias, etc., toutes fleuries à profusion. — Corbeilles, Fougères, etc. Mille remerciements à nos nombreux clients et amis pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu nous donner en 1932. — Nos meilleurs souhaits à tous pour un JOYEUX NOEL. Que 1933 apporte à tous les foyers la joie et le bonheur.

JAMES BOURASSA

174 St-Georges, Lévis Tél: 437

LA FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Montréal, 21. — La tendance était à la baisse sur le marché local, hier, mais les ventes n'étaient pas assez considérables pour que les valeurs subissent des reculs aussi prononcés que ceux qui furent subis par les valeurs de New-York.

Les actions des mines d'or se sont mises en vedette sur la Petite Bourse de Montréal, sous la direction de Siseoc Mines.

Les prix des oeufs et des dindeons ont baissé, hier, à Montréal. Les prix du beurre, du fromage et des pommes de terre sont demeurés stables. Il n'y a pas eu d'arrivage de fromage.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 21. — Le mouvement de baisse s'est continué à Wall Street, malgré que les prix des commodités étaient plus stables. Les valeurs du gouvernement des Etats-Unis se sont bien tenues.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 21. — Le dollar canadien a fléchi de 1-4 de cent au cours de \$0.87 sur le marché des changes étrangers. Le dollar avait ouvert à \$0.87 1-4.

Sortie des pompiers

Vers 6.30 hrs, hier soir, les pompiers de Lévis ont été appelés à la résidence de M. Joseph Lessard, rue St-Augustin, pour un feu de cheminée.

Les dommages sont pratiquement nuls.

L'éloquence est fille de la passion, créer une passion dans une âme, et l'éloquence en jaillira par une âme passionnée.

TOUJOURS DE L'AVANT!

Suite de la page 1

président de lui avoir fait l'honneur de présider ce tirage et se dit agréablement surpris du succès remporté par ce concours annuel, puis il profita de l'occasion pour féliciter les administrateurs de la Caisse d'Economie, qui poursuivent si fidèlement le but même des fondateurs de cette institution. Il rendit hommage au beau travail qu'ils s'imposent pour prêcher l'économie et faciliter au public le moyen d'épargner. Enfin, il formula le souhait que ce mouvement se continue et s'accroisse dans les années à venir.

Voici maintenant le résultat du tirage.

CONCOURS DE 25 CENTIMS

Prix	Nom du bureau	Num
1er	\$25.00—St-Sauveur	701
2e	20.00—St-Sauveur	1371
3e	10.00—Jacques-Cartier	348
4e	10.00—St-Roch	17
5e	10.00—St-Sauveur	547

CONCOURS DE \$1.00

Prix	Nom du bureau	Num
1er	\$25.00—Ste-Julie	25
2e	10.00—Limoilou	211
3e	5.00—Lévis, ave. Bégin	457
4e	5.00—Jacques-Cartier	200
5e	5.00—Jacques-Cartier	211

Comme nous l'avons dit au début, la Caisse d'Economie annonce un autre concours d'épargne pour l'année 1933 et elle invite cordialement le public à participer à ce double concours de 25 centims et un dollar par semaine, pendant 50 semaines.

Ce concours est organisé pour encourager et promouvoir l'économie. Les concurrents ont tout le mois de janvier pour commencer et les prix offerts, en sus des intérêts, serviront de stimulant à ce double concours. Il y en aura cinq dans le concours de 25 centims: l'un de \$25.00, l'autre de \$10.00 et les trois derniers de \$5.00 chacun. Ces prix sont doublés par le concours de un dollar par semaine. A l'un et l'autre, nous souhaitons plein succès.

RENE BLANCHET, R.A.I.C.

ARCHITECTE, A.A.P.Q.

RUE BLANCHET, Lévis, P. Q.

PRIX REDUITS pour Noël et le Jour de l'An

Prix de première et un tiers pour voyage aller et retour
Bons pour partir les 22, 23 et 24 décembre
Limite de retour, 3 janvier 1933.

Prix de première et un quart pour voyage aller et retour
Bons pour partir les 23, 24, 25 et 26 décembre
Limite de retour, 27 décembre 1932.

Prix de première et un quart pour voyage aller et retour
Bons pour partir les 30 et 31 déc. et 1er et 2 janvier
Limite de retour, 3 janvier 1933.

VOYEZ VOTRE AGENT DE BILLETS LOCAL
QUEBEC CENTRAL

ON DEMANDE

A acheter crédits de tous genres. Nous faisons la collection de comptes partout, en Canada et aux Etats-Unis. Consultez notre service et prenez avantage de notre offre.

"Aucune charge sans encaissement"

Réf.: La Banque Canadienne Nationale, Lévis, 70, St-Georges, Lévis, Qué. Téléphone: 278

Commencant

Avec le Train No. 5
LUNDI, LE 19 DECEMBRE

Un WAGON-SALON-BUFFET

sera opéré entre
LEVIS et SHERBROOKE
comme suit:

No. 2 — Dép. Lévis 8.30 A. M.

No. 5 — Dép. Sherbrooke 4.45 P. M.

Ar. Sherbrooke 1.50 P. M.
Ar. Lévis 9.55 P. M.
dimanches exceptés
QUEBEC CENTRAL

OTTOMAN
Tabac à Cigarette
Roulez-les vous-même
Economie et Satisfaction
25 Cigarettes pour 10c
Dapiers à Cigarette Gratuit